

Belgium-Anhée: Portfolio management services

OJ S 147/2015 01/08/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Anhée

Postal address: Place Communale 6

Town: Anhée

Postal code: 5537

Country: Belgium

For the attention of: Madame Maud Bourguignon

E-mail: maud.bourguignon@anhee.be

Telephone: +32 82698638

Fax: +32 82612499

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Appel à candidatures — Gestion du portefeuille d'assurances pour la commune et le CPAS.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 6: Financial services a) Insurances services b) Banking and investment services

NUTS code BE351 Arr. Dinant

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Hiérarchie des conditions.

En cas de contradiction entre les clauses particulières, les conditions spéciales et les conditions générales des assureurs avec les clauses du présent cahier spécial des charges ainsi que les négociations, ces deux dernières primeront.

Dérogations, précisions et commentaires.

En vertu de l'article 6 § 1 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics, la totalité du règlement général d'exécution est rendu inapplicable à l'exception des dispositions de l'article 9, §§ 2 et 3 relatives à l'interdiction d'allonger les délais de paiement et de vérification pour les marchés de services financiers dont les marchés d'assurances quelle que soit la procédure.

En ce qui concerne le marché de service d'assurance, les dispositions contenues dans le présent arrêté sont en effet difficilement compatibles avec les règles qui s'appliquent aux professions de l'assurance.

Parmi les dispositions du règlement général d'exécution applicables en matière de services, ne sont pas d'application au présent marché, car inadaptées aux contrats d'assurances les articles suivant de l'Arrêté royal du 14.1.2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics:

- a) l'article 39 (contrôle);
- b) l'article 35(plans, documents et objets);
- c) les articles 25 à 33 (cautionnement);
- d) les articles 41, 42, 43 (réceptions techniques);
- e) les articles 19 à 23 (droits intellectuels);
- f) l'article 160 (paiement);
- g) l'article 64 (réceptions et délai de garantie);
- h) l'article 47 (mesures d'office), l'article 71 (réfaction pour moins-value);
- i) l'article 61 (résiliation)
- j) l'article 147 (délais d'exécution);
- k) l'article 156 (fin du marché — PV de réception);
- l) l'article 160 (délai de paiement): vu l'absence de formalité de réception, il convient de faire débuter le délai de paiement à la date de réception de la facture régulièrement établie

Objet des Services: Renouvellement du portefeuille d'assurances pour la commune et le CPAS.

Commentaire: Le présent marché porte sur les contrats d'assurances couvrant les branches suivantes:

Volet 1: degats materiels

Sous-Volet 1: assurance incendie et périls connexes

Sous-Volet 2: assurance tous risques électroniques

Sous-Volet 3: assurance de valeurs

Sous-Volet 4: assurance tous risques

Sous-Volet 5: assurance tous risques exposition et Œuvres d'art

Volet 2: responsabilite civile

Sous-Volet 1: assurance responsabilité civile générale

Sous-Volet 2: assurance responsabilité civile des mandataires communaux

Sous-Volet 3: assurance responsabilité civile objective en cas d'incendie et d'explosion

Sous-Volet 4: assurance scolaires

Sous-Volet 5: assurance Responsabilité civile « Organisateur de manifestations diverses »

Volet 3: accidents du travail

Sous-Volet 1: assurance accidents du travail du personnel

Sous-Volet 2: assurance accidents corporels

Volet 4: automobile

Sous-Volet 1: assurance responsabilité civile, dégâts matériels et protection juridique

Sous-Volet 2: assurance omnium missions de service

Modalités:

Le présent marché est un marché global ne comportant pas de lots.

Tous les contrats devront être souscrits auprès de la même compagnie d'assurances.

Les soumissionnaires doivent remettre prix pour l'ensemble des volets du présent cahier des charges.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas attribuer le marché.

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

Lieu de la prestation du service:

— Commune d'Anhée, Place Communale 6 à 5537 Anhée

— CPAS d'Anhée, Chaussée de Dinant 9/2 à 5537 Anhée

Le marché prendra cours le 1.1.2016 à 00:00 et se terminera le 31.12.2016.

Le marché peut être renouvelé 3 fois.

II.1.6. CPV code(s)

66140000 Portfolio management services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: * Une attestation délivrée par l'autorité compétente du pays dans lequel il est établi, prouvant qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale à la fin de l'avant-dernier trimestre précédant celui de la remise de l'offre.

* Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, attestant qu'il ne se trouve pas dans l'un des cas d'exclusions visés à l'article l'article 61 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques.

* L'offre doit être datée et signée par une personne autorisée et qualifiée pour ce type de marché et dûment mandatée à ce titre par la compagnie soumissionnaire. La preuve de ce mandat sera apportée par l'annexe à l'offre d'une procuration.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: * Un document émanant de l'autorité compétente attestant que le soumissionnaire est agréé pour la ou les branches d'assurances pour lesquelles une offre est déposée.

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat ou soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required: * Un document émanant de l'autorité compétente attestant que le soumissionnaire est agréé pour la ou les branches d'assurances pour lesquelles une offre est déposée.

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat ou soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

* Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services.

Minimum level(s) of standards possibly required:

* Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prime. Weighting 50
2. Service compris dans la prime. Weighting 45
3. Critère d'ordre éthique. Weighting 5

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

MPS2015/02

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 26.8.2015

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

27.8.2015 - 10:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders**Section VI: Complementary information**

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information**VI.4. Procedures for review****VI.4.1. Review body****VI.4.2. Review procedure****VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained****VI.5. Date of dispatch of this notice**

27.7.2015